

Réinventer la recherche en entrepreneuriat : l'apport de la recherche-action comme démarche méthodologique

Reinventing entrepreneurship research: the contribution of action research as a methodological approach

Youness BOUDOHAY, (Doctor en sciences de gestion)

École Nationale de Commerce et de Gestion – AGADIR - Université Ibn Zohr

Salah DRIOUCH, (Enseignant-chercheur)

Faculté d'Économie et de Gestion - GUELMIM - Université Ibn Zohr

Adresse de correspondance :	École Nationale de Commerce et de Gestion (ENCG) B.P. 386, 73 000 AGADIR, Maroc, Université Ibn Zohr
Déclaration de divulgation :	Les auteurs n'ont pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude. Ils assument l'entière responsabilité de tout éventuel plagiat, de l'usage de l'intelligence artificielle dans la rédaction, ainsi que des résultats présentés dans cet article.
Conflit d'intérêts :	Les auteurs ne signalent aucun conflit d'intérêts.
Citer cet article	BOUDOHAY, Y., & DRIOUCH, S. Réinventer la recherche en entrepreneuriat : l'apport de la recherche-action comme démarche méthodologique. <i>International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics</i> , 7(12). 203–230. https://doi.org/10.5281/zenodo.22904676
Licence	Cet article est publié en open Access sous licence CC BY-NC-ND

Received: 20/08/2026

Accepted: 27/09/2026

International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics - IJAFAME

ISSN: 2658-8455

Volume 7, Issue 12 (2026)

Réinventer la recherche en entrepreneuriat : l'apport de la recherche-action comme démarche méthodologique

Résumé :

Cet article examine la pertinence de la recherche-action comme méthodologie pour étudier les phénomènes entrepreneuriaux complexes, dynamiques et contextualisés. La littérature méthodologique disponible reste toutefois fragmentée : elle documente séparément les fondements épistémologiques de cette démarche, ses formes et ses terrains, sans proposer de cadre qui relie les conditions rendant la recherche-action possible, les mécanismes par lesquels elle produit du savoir et les résultats qu'elle génère. C'est cette lacune que nous cherchons à combler. À travers une revue narrative critique portant sur quatre-vingt-trois travaux publiés entre 1946 et 2025, et à partir de cas issus de Living Labs, de spin-offs universitaires et de programmes d'incubation empruntés à des recherches déjà publiées, nous montrons que la recherche-action constitue une réponse méthodologique adéquate aux limites des approches positivistes traditionnelles en entrepreneuriat. Notre analyse révèle que cette démarche permet la co-construction de savoirs entre chercheurs et praticiens, favorise l'apprentissage organisationnel et génère des connaissances ancrées dans des contextes spécifiques. Nous proposons un cadre conceptuel articulante trois blocs, les antécédents contextuels, les mécanismes de co-construction et les résultats, reliés par une boucle de rétroaction, dont nous tirons cinq propositions théoriques testables, ainsi qu'un agenda de recherche futur portant sur l'intelligence artificielle, l'entrepreneuriat social et les écosystèmes entrepreneuriaux durables.

Mots-clés : recherche-action ; co-construction des connaissances ; Living Lab ; innovation sociale ; épistémologie.

Classification JEL : B41, C18, L26, O35

Type de l'article : Recherche théorique

Abstract:

This article examines the relevance of action research as a methodology for studying complex, dynamic and contextualized entrepreneurial phenomena. The available methodological literature nevertheless remains fragmented: it documents the epistemological foundations of this approach, its forms and its fields separately, without offering a framework linking the conditions that make action research possible, the mechanisms through which it produces knowledge, and the outcomes it generates. This is the gap we seek to address. Through a critical narrative review of eighty-three works published between 1946 and 2025, and drawing on cases from Living Labs, university spin-offs and incubation programs taken from already published research, we show that action research constitutes an adequate methodological response to the limitations of traditional positivist approaches in entrepreneurship. Our analysis reveals that this approach enables the co-construction of knowledge between researchers and practitioners, fosters organizational learning and generates knowledge rooted in specific contexts. We propose a conceptual framework articulating three blocks, contextual antecedents, co-construction mechanisms and outcomes, connected by a feedback loop, from which we derive five testable theoretical propositions, together with a future research agenda addressing artificial intelligence, social entrepreneurship and sustainable entrepreneurial ecosystems.

Keywords: action research; knowledge co-construction; Living Lab; social innovation; epistemology.

JEL Classification: B41, C18, L26, O35

Paper type: Theoretical Research

1. Introduction

Une question centrale traverse la recherche contemporaine en entrepreneuriat : comment saisir la complexité des processus entrepreneuriaux sans réduire leurs dimensions contextuelles et processuelles ? Le champ de l'entrepreneuriat a connu ces deux dernières décennies une transformation profonde de ses approches méthodologiques. À ce stade, reconnaître les limites des approches classiques s'impose : alors que la recherche traditionnelle s'appuyait principalement sur des paradigmes positivistes favorisant l'hypothético-déductif, les enquêtes quantitatives et la validation de modèles causaux, une prise de conscience croissante émerge quant à l'insuffisance de ces méthodes pour saisir la complexité intrinsèque des phénomènes entrepreneuriaux. L'entrepreneuriat, par essence, constitue un processus dynamique, émergent et profondément ancré dans des contextes institutionnels, culturels et territoriaux spécifiques (Welter, 2011 ; Zahra & Wright, 2011 ; Zahra, Wright & Abdelgawad, 2014). Cette contextualité fondamentale remet en question la pertinence des approches méthodologiques qui privilégient la décontextualisation au nom de la généralisation statistique.

Les travaux fondateurs de Shane (2003) sur le nexus individual-opportunity ont certes permis d'ancrer le champ dans des bases théoriques solides, mais ils ont également contribué à privilégier une vision de l'entrepreneuriat comme phénomène relativement stable et prédictible. Or, les réalités entrepreneuriales contemporaines, startups digitales, entreprises sociales, spin-offs technologiques, entrepreneurs en contexte de précarité, dévoilent une diversité et une complexité qui échappent largement aux cadres analytiques traditionnels (Shepherd, 2015). L'urgence climatique, les mutations numériques accélérées par l'intelligence artificielle et les crises sanitaires et économiques successives ont encore accentué le besoin de méthodes capables de saisir l'imprévisibilité et la non-linéarité des processus entrepreneuriaux.

Face à ces limites, une voix croissante de chercheurs plaide pour le développement de méthodologies alternatives, plus proches du terrain, plus sensibles au contexte et plus capables de produire des connaissances utiles tant pour la communauté académique que pour les praticiens (Van Burg & Romme, 2014; Dimov, 2016). Dans cette continuité, la recherche-action apparaît comme une démarche particulièrement prometteuse. Développée initialement par Kurt Lewin (1946) dans le champ de la psychologie sociale, enrichie par les contributions d'Argyris et Schön (1978) sur l'apprentissage organisationnel, puis systématisée par Reason et Bradbury (2001, 2008), Bradbury (2015) et Coghlan et Brannick (2014), la recherche-action se définit comme une approche méthodologique intégrant simultanément la production de connaissances et l'action sur la réalité sociale étudiée.

À cet égard, la recherche-action n'est évidemment pas la seule option pour qui veut approcher la complexité entrepreneuriale. L'étude de cas permet de suivre finement une trajectoire de création, l'ethnographie donne accès aux routines et aux non-dits d'un incubateur, la théorie enracinée construit ses catégories à partir des données elles-mêmes. Ces trois démarches partagent avec la recherche-action le refus de la décontextualisation. Ce qui les en sépare tient à la position du chercheur : elles observent un processus qu'elles ne cherchent pas à infléchir, alors que la recherche-action fait de l'intervention le moyen même de la connaissance. Ce choix a un coût, sur lequel nous reviendrons, et il ne se justifie que lorsque la question posée porte sur la transformation d'une situation et non sur sa seule description.

C'est précisément de cette tension que se déduit la problématique centrale de cet article : dans quelle mesure la recherche-action constitue-t-elle une méthodologie pertinente pour étudier les phénomènes entrepreneuriaux complexes, et quels sont ses apports théoriques, méthodologiques et pratiques pour le champ de l'entrepreneuriat ?

Pour répondre à cette problématique, l'article poursuit trois objectifs. Le premier consiste à établir les fondements épistémologiques et théoriques de la recherche-action en les articulant avec les besoins méthodologiques propres au champ entrepreneurial.

Le deuxième vise à analyser les différentes formes qu'elle prend dans les recherches en entrepreneuriat, à partir de cas tirés de programmes d'accompagnement, d'incubateurs, de Living Labs et de spin-offs universitaires. Le troisième, enfin, consiste à proposer un cadre conceptuel original et un agenda de recherche susceptibles de stimuler le développement de cette approche. Sur ce dernier point, notre apport se démarque des synthèses méthodologiques existantes : Coghlan et Brannick (2014) livrent un guide de conduite de la recherche-action en organisation, tandis que Herr et Anderson (2015) proposent une grille de validité et un cadre de positionnement du chercheur. Notre article établit d'abord les fondements épistémologiques et méthodologiques de la recherche-action, en analyse ensuite les applications et les limites dans le champ entrepreneurial, puis débouche sur un cadre conceptuel intégré et un agenda de recherche.

La démarche de constitution du corpus mérite d'être explicitée, puisqu'il s'agit d'une revue narrative critique, et non d'une revue systématique conduite selon un protocole formalisé : nous n'avons pas visé l'exhaustivité mais la couverture des travaux qui ont structuré le débat. Le corpus réunit quatre-vingt-trois références publiées entre 1946, date de l'article fondateur de Lewin, et 2025. Trois critères ont guidé la sélection : d'abord, les textes fondateurs de la recherche-action et des paradigmes auxquels elle se rattache. Ensuite, les travaux de méthodologie qui en discutent la validité. Finalement, les recherches en entrepreneuriat, en innovation sociale et en développement territorial qui la mobilisent explicitement ou en adoptent la logique. Deux précisions s'imposent enfin. Les cas mobilisés dans la quatrième section proviennent de recherches déjà publiées : ils illustrent une argumentation conceptuelle et ne constituent pas des données primaires que nous aurions nous-mêmes collectées. L'article relève donc bien d'une recherche théorique, et la mention de cas empiriques dans le résumé ne doit pas être lue autrement.

2. Fondements épistémologiques de la recherche-action

Avant d'en examiner les usages, il faut revenir sur la généalogie de cette démarche et sur les paradigmes qui la traversent.

2.1. Origines et évolution historique

La recherche-action naît dans l'immédiat après-guerre, autour de Kurt Lewin et du Research Center for Group Dynamics qu'il dirige au Massachusetts Institute of Technology à partir de 1945. Psychologue social d'origine allemande, exilé aux États-Unis en 1933, Lewin (1946) forge cette démarche en travaillant sur des problèmes très concrets : les tensions intercommunautaires, les préjugés raciaux, la dynamique des groupes en situation de changement. Sa contribution tient dans une intuition qui paraît aujourd'hui banale et qui ne l'était pas alors, on ne comprend vraiment un phénomène social qu'en cherchant à le transformer. La rupture avec la recherche « pure » est nette. Là où celle-ci fait de la distance entre le chercheur et son objet une garantie de rigueur, Lewin y voit un obstacle à la compréhension des dynamiques sociales. Le modèle qu'il propose repose sur une spirale composée de phases successives : la planification de l'action, son exécution, l'observation des résultats et la réflexion sur ces résultats pour planifier le cycle suivant. Cette structure cyclique constitue encore aujourd'hui l'ossature de la plupart des démarches de recherche-action. Dans cette continuité, Lewin insiste sur la notion de « fact-finding » comme activité centrale permettant d'évaluer l'action entreprise et d'en tirer des enseignements pour l'action future. Sa démarche, bien que sous-tendue par des présupposés épistémologiques largement positivistes hérités de la psychologie expérimentale de son époque, ouvre néanmoins une voie méthodologique fondée sur l'intervention et la participation.

Cette tension mérite d'être nommée plutôt que lissée. Lewin travaille avec les outils de la psychologie expérimentale de son temps : mesure des effets, comparaison de conditions,

recherche de régularités. Sa spirale planification-action-observation-réflexion emprunte au vocabulaire de l'expérimentation contrôlée. Et pourtant, en installant le chercheur à l'intérieur du dispositif qu'il étudie, elle rend intenable la neutralité que ce vocabulaire suppose. Les développements ultérieurs se sont largement construits dans cet écart. Argyris et Schön (1974, 1978) déplacent l'attention des variables mesurables vers les théories d'action que les acteurs mettent en œuvre sans toujours pouvoir les formuler, ce qui appelle une posture d'élucidation et non de mesure. Reason et Bradbury (2001) vont plus loin en faisant de la participation un critère de validité et non plus une modalité de collecte. La recherche-action contemporaine ne prolonge donc pas Lewin : elle retourne son geste contre ses propres présupposés.

C'est sur cette base, et souvent en s'en démarquant, que se construisent les décennies suivantes. Le premier déplacement vient de Harvard. Chris Argyris et Donald Schön y développent l'un des piliers théoriques de la recherche-action contemporaine. Leur concept d'« apprentissage en double boucle » (double-loop learning) distingue l'apprentissage qui se contente de corriger des erreurs dans le cadre de variables existantes (simple boucle) de celui qui remet en question les variables elles-mêmes (double boucle). Cette distinction s'avère particulièrement pertinente pour l'entrepreneuriat, où les entrepreneurs doivent constamment réévaluer leurs hypothèses fondamentales face à l'incertitude du marché. Argyris (1970), puis Argyris, Putnam et Smith (1985), formalisent la notion d'« action science », une approche visant à produire des connaissances actionnables tout en développant la capacité des acteurs à réfléchir sur leur propre pratique. Argyris (1985) prolonge cette analyse en montrant comment les routines défensives des organisations font obstacle à l'apprentissage en double boucle. De son côté, Donald Schön (1983) apporte une contribution complémentaire avec son concept de « praticien réflexif » (reflective practitioner). Développé initialement dans le champ des professions (architecture, médecine, enseignement), ce concept s'applique remarquablement bien à l'entrepreneuriat. L'entrepreneur, comme le praticien réflexif, pense en action, ajuste ses stratégies en fonction des retours d'expérience immédiats et développe une connaissance situationnelle qui ne peut être pleinement formalisée. Cette vision de la connaissance pratique comme légitime et essentielle constitue un tournant épistémologique majeur, ouvrant la voie à des méthodologies qui prennent au sérieux les savoirs des acteurs de terrain. La troisième vague majeure dans l'évolution de la recherche-action est représentée par les travaux de Peter Reason, Hilary Bradbury et leurs collaborateurs. Le *SAGE Handbook of Action Research* (Reason & Bradbury, 2001, 2008 ; Bradbury, 2015) constitue la référence incontournable du domaine, rassemblant des contributions qui témoignent de la diversité et de la richesse de cette approche. Reason et Bradbury (2001) proposent une définition englobante de la recherche-action comme « une approche participative de l'investigation sociale qui vise à produire des connaissances pratiques utiles dans la poursuite de valeurs humanistes et à favoriser des pratiques sociales démocratiques ». Cette définition met l'accent sur trois dimensions : la participation, l'utilité pratique et les valeurs démocratiques.

À cet égard, les auteurs David Coghlan et Teresa Brannick (2014) complètent ce corpus théorique en proposant un guide méthodologique détaillé pour la conduite de recherches-actions dans les organisations. Leur travail systématise les différentes phases du processus, les critères de qualité spécifiques et les défis pratiques auxquels sont confrontés les chercheurs. Ils insistent particulièrement sur la notion de « chercheur insider », c'est-à-dire le chercheur qui mène une recherche-action au sein de sa propre organisation et sur les dilemmes spécifiques que cette posture soulève en termes de distance critique et d'engagement émotionnel.

2.2. Paradigmes de recherche mobilisés

Avant d'explorer les applications concrètes, il importe de clarifier les fondements épistémologiques. La recherche-action ne relève pas d'un paradigme épistémologique unique mais constitue plutôt une « famille » d'approches méthodologiques traversées par plusieurs

courants philosophiques. La compréhension de ces fondements paradigmatiques est essentielle pour en saisir la pertinence en entrepreneuriat. Ces différents fondements permettent ainsi de mieux comprendre les principales postures épistémologiques mobilisées dans la recherche-action. D'abord, le constructivisme constitue le premier pilier épistémologique. Dans cette perspective, développée notamment par Berger et Luckmann (1966) et Gergen (1999), la réalité sociale n'est pas une donnée objective mais le produit d'un processus de construction interactive entre les acteurs. Les connaissances ne reflètent pas un monde extérieur préexistant mais émergent des interactions entre les sujets connaissant. Pour la recherche-action, cela signifie que le chercheur ne découvre pas une réalité cachée mais participe activement à la construction de significations partagées avec les acteurs du terrain. En entrepreneuriat, cette posture épistémologique s'accorde particulièrement bien avec la vision de l'opportunité comme construite socialement plutôt que découverte objectivement (Alvarez & Barney, 2007). Le pragmatisme, hérité de la philosophie américaine de William James, John Dewey et Charles Sanders Peirce, fournit le second fondement. Le pragmatisme évalue la validité d'une connaissance à l'aune de son utilité pratique et de sa capacité à résoudre des problèmes concrets. Dewey (1933) développe la notion de « pensée réflexive » comme processus actif d'investigation des problèmes pratiques. Pour le pragmatiste, la vérité n'est pas une correspondance avec une réalité extérieure mais une propriété des croyances qui « fonctionnent » efficacement dans l'expérience vécue. Cette orientation utilitaire de la connaissance résonne fortement avec la finalité de la recherche-action, qui vise explicitement à produire des savoirs utiles pour l'action. En entrepreneuriat, le pragmatisme trouve un écho naturel dans l'effectuation de Sarasvathy (2001), qui montre comment les entrepreneurs experts raisonnent de manière pragmatique à partir des moyens disponibles plutôt qu'en cherchant à atteindre des objectifs prédéterminés. Dans ce sens, la recherche-intervention, telle que la conceptualisent Hatchuel et David (2008), pousse cette logique un cran plus loin. Elle vise explicitement à produire des changements organisationnels tout en générant des connaissances théoriques, et se distingue de la recherche-action par une intentionnalité interventionniste plus marquée ainsi qu'une attention soutenue à la théorisation à partir de l'intervention elle-même. En contexte entrepreneurial, elle permet d'étudier les effets d'un programme d'accompagnement ou d'une politique de soutien tout en faisant avancer les connaissances académiques sur l'efficacité de ces dispositifs. Reste une quatrième posture, moins interventionniste mais tout aussi structurante. Le paradigme interprétatif (Denzin & Lincoln, 2011) offre à la recherche-action un cadre méthodologique souple. Là où le positivisme privilégie l'explication causale, l'approche interprétative vise la compréhension (le *Verstehen*) des phénomènes sociaux à partir des significations que les acteurs leur attribuent. Cette orientation herméneutique convient particulièrement à l'étude des processus entrepreneuriaux, où les intentions, les croyances et les significations des entrepreneurs pèsent lourd dans l'émergence et le développement des entreprises.

2.3. Production et co-construction des connaissances

Au-delà de ces fondements philosophiques, se pose la question de la nature des connaissances produites. L'un des apports fondamentaux de la recherche-action réside dans sa conception particulière de la production des connaissances. Contrairement aux modèles traditionnels où le chercheur détient un monopole sur la production du savoir, la recherche-action opère une redistribution des rôles et une hybridation des savoirs.

Cette co-construction implique trois types de connaissances distincts mais interdépendants, que nous allons examiner successivement afin de mieux comprendre comment elles interviennent dans la production des connaissances en recherche-action et comment elles contribuent, chacune à leur manière, à l'articulation entre théorie, pratique et action.

D'abord, les savoirs académiques apportent les cadres théoriques, les concepts et les méthodes d'analyse développés par la communauté scientifique. Ils offrent une grille de lecture structurante qui permet de situer les observations empiriques dans des perspectives théoriques plus larges. En entrepreneuriat, ces savoirs incluent les théories de l'opportunité, de l'effectuation, des écosystèmes entrepreneuriaux ou de l'innovation sociale. Le chercheur en recherche-action mobilise ces savoirs non pas pour les imposer au terrain mais pour les mettre en dialogue avec les problématiques concrètes rencontrées par les acteurs. Ensuite, les savoirs pratiques désignent les connaissances tacites, expérientielles et situationnelles développées par les entrepreneurs, les accompagnateurs, les décideurs publics et les autres acteurs du terrain. Ces savoirs, souvent dévalorisés dans la recherche académique traditionnelle, constituent pourtant des ressources essentielles pour comprendre les réalités entrepreneuriales. Le « savoir-faire » entrepreneurial, soit la capacité à identifier des opportunités, à mobiliser des ressources, à négocier avec des parties prenantes, à s'adapter aux imprévus, relève largement de cette catégorie. La recherche-action vise à expliciter, valoriser et théoriser ces savoirs pratiques en les soumettant à un processus de réflexion collective.

Enfin, l'apprentissage organisationnel représente le troisième volet de cette triade épistémologique. Développé par Argyris et Schön (1978, 1996), ce concept désigne la capacité d'une organisation à détecter et corriger ses erreurs, puis à remettre en question ses modèles fondamentaux de fonctionnement. Dans le contexte entrepreneurial, l'apprentissage organisationnel est crucial pour la survie et le développement des entreprises, particulièrement dans des environnements incertains et turbulents. La recherche-action favorise cet apprentissage en créant des espaces de réflexion collective où les acteurs peuvent examiner leurs pratiques, identifier les écarts entre leurs théories déclarées (*espoused theories*) et leurs théories en action (*theories-in-use*), et expérimenter de nouvelles approches.

Un exemple aide à voir comment ces trois registres se rencontrent réellement. Dans un Living Lab consacré à l'innovation sociale, le chercheur arrive avec des cadres d'analyse issus de la littérature sur les écosystèmes entrepreneuriaux et sur l'apprentissage organisationnel. Les porteurs de projet, eux, savent ce qui fait renoncer un habitant à un service pourtant conçu pour lui, quels acteurs locaux il faut convaincre en premier, à quel moment de l'année une expérimentation a une chance d'aboutir. Ni l'un ni les autres ne détiennent la réponse complète. Les ateliers de co-analyse organisés entre deux cycles servent précisément à confronter ces deux registres, et c'est de cette confrontation, quand elle est documentée, que naît le troisième terme : une modification des routines de la structure d'accompagnement qui survit au départ du chercheur. C'est là le cas de figure favorable. La littérature disponible reste discrète sur la fréquence à laquelle cette troisième étape est effectivement atteinte.

La réflexivité constitue le mécanisme qui articule ces trois types de savoirs. Définie comme la capacité du chercheur à examiner et prendre en compte son propre rôle, ses biais et ses influences dans le processus de recherche (Bourdieu & Wacquant, 1992), la réflexivité est au cœur de la démarche de recherche-action. Elle ne se limite pas à une introspection individuelle mais s'étend à une réflexion collective impliquant tous les participants au processus. Cette réflexivité partagée crée les conditions d'une véritable co-construction des connaissances, où les apports théoriques du chercheur et les savoirs d'expérience des praticiens s'enrichissent mutuellement. Mis côte à côte, ces trois paradigmes se distinguent sur huit critères que synthétise le tableau 1.

Tableau 1 : Comparaison des paradigmes positiviste, interprétatif et de la recherche-action

Critères	Paradigme positiviste	Paradigme interprétatif	Paradigme de la recherche-action	Illustration entrepreneuriale
Ontologie	Réalité objective, unique et mesurable	Réalités sociales multiples, construites	Réalité transformée par l'action conjointe	L'opportunité préexiste-t-elle, est-elle construite, ou se transforme-t-elle au fil de l'intervention ?
Épistémologie	Distance chercheur/objet, neutralité	Compréhension proximale, empathie	Co-construction, engagement réciproque	Questionnaire auprès de créateurs / entretiens compréhensifs / atelier de co-analyse avec les entrepreneurs accompagnés
Méthodologie	Hypothético-déductif, quantitatif	Inductif, qualitatif	Cyclique, mixte, interventionniste	Modèle causal testé sur un échantillon de startups / récits de trajectoires / cycles d'expérimentation en incubateur
Rôle du chercheur	Observateur extérieur neutre	Interprète des significations	Facilitateur, co-acteur	Évaluateur externe d'un programme / observateur d'un accélérateur / facilitateur d'ateliers de co-conception
Rapport au terrain	Extraction de données	Immersion compréhensive	Intervention et transformation	Collecte de données de performance / immersion dans un Living Lab / animation d'un dispositif d'accompagnement
Validité	Interne, externe, fiabilité	Crédibilité, transférabilité	Résultats, processus, catalytique	Significativité statistique / crédibilité des récits / transformation effective des pratiques d'accompagnement
Production de connaissances	Théories générales, lois	Compréhension contextuelle	Savoirs pratiques, théoriques	Déterminants génériques de la survie des jeunes entreprises / sens donné à l'échec / outils transférables
Finalité	Expliquer, prédire	Comprendre, interpréter	Comprendre, transformer, émanciper	Prédire la performance / comprendre les trajectoires / améliorer le dispositif tout en le théorisant

Source : Adapté de Guba & Lincoln (1994) et Herr & Anderson (2015).

La ligne ontologique porte l'essentiel de l'écart. Le positivisme postule une réalité objective indépendante de l'observateur, l'interprétativisme admet des réalités multiples construites socialement, tandis que la recherche-action tient la réalité pour transformée par l'action conjointe des chercheurs et des acteurs. Les conséquences méthodologiques suivent : le chercheur cesse d'être un observateur extérieur, même empathique, pour devenir un acteur engagé dans la transformation du réel, ce qui déplace du même coup les critères de validité, comme le montre l'avant-dernière ligne du tableau 1.

3. La recherche-action comme méthodologie en entrepreneuriat

Ces fondements posés, il faut maintenant voir comment la recherche-action s'opérationnalise concrètement dans les travaux sur l'entrepreneuriat. Nous passons ici des principes à leur mise en œuvre : définition, typologie des formes existantes, et déroulement effectif du processus.

3.1. Définition et caractéristiques

Ces principes généraux se concrétisent dans une définition précise. La recherche-action en entrepreneuriat est définie comme une démarche méthodologique cyclique et participative visant à produire simultanément des connaissances scientifiques sur les processus entrepreneuriaux et des améliorations pratiques des situations entrepreneuriales étudiées. Cette définition souligne deux caractéristiques fondamentales : la dualité entre production de savoirs et action sur le réel, ainsi que la participation active des acteurs entrepreneuriaux au processus de recherche. Les auteurs tels que Brydon-Miller, Greenwood et Maguire (2003) rappellent que ce double engagement ne relève pas d'un simple choix technique : il engage une position sur ce

que vaut un savoir et sur qui a le droit de le produire. Dans ce contexte, cinq caractéristiques distinctives permettent d'opérationnaliser cette définition et de structurer la recherche-action en entrepreneuriat.

En premier lieu, les cycles itératifs constituent une caractéristique centrale de cette approche. Inspirés de la spirale de Lewin (1946), ces cycles alternent des phases de planification, d'action, d'observation et de réflexion. En effet, chaque cycle produit des apprentissages qui alimentent le cycle suivant, créant ainsi une dynamique d'amélioration continue. De même, en entrepreneuriat, cette structure itérative s'accorde remarquablement avec la logique du « lean startup » (Ries, 2011), dans laquelle les entrepreneurs testent leurs hypothèses à travers des boucles de construction, de mesure et d'apprentissage. En somme, cette convergence méthodologique entre recherche-action et pratique entrepreneuriale constitue un argument de poids en faveur de l'adoption de cette approche pour étudier les startups et les entreprises en émergence. Dans le prolongement de ces idées, l'intervention constitue la seconde caractéristique. Contrairement aux méthodes observationnelles qui visent à minimiser l'impact du chercheur sur son objet d'étude, la recherche-action assume pleinement sa dimension interventionniste. Le chercheur conçoit, met en œuvre et évalue des actions visant à améliorer la situation étudiée. Toutefois, cette intervention n'est pas arbitraire : elle repose sur des fondements théoriques et fait l'objet d'une construction collective avec les acteurs du terrain.

Par ailleurs, la participation représente la troisième caractéristique de la recherche-action. Les acteurs entrepreneuriaux ne sont pas de simples « informants » ou « sujets » de recherche, mais des participants à part entière. Ils peuvent être impliqués dans la formulation des problématiques, la conception des interventions, l'interprétation des résultats et la capitalisation des apprentissages. Cette participation peut prendre des formes diverses, allant de la consultation ponctuelle à la collaboration étroite, voire au co-leadership du projet de recherche. À cet égard, la littérature distingue plusieurs niveaux de participation, allant de la recherche « sur » les acteurs à la recherche « avec », puis « par » les acteurs (Biggs, 1989).

Au-delà de cette implication des acteurs, la réflexivité, quatrième caractéristique, engage le chercheur dans un processus continu d'examen critique de sa propre posture, de ses choix méthodologiques, de ses relations avec les participants et de son influence sur le terrain. De ce point de vue, la réflexivité distingue la recherche-action d'autres formes d'intervention ou de consulting, puisqu'elle conduit également à produire des méta-connaissances sur le processus de recherche lui-même. Par conséquent, elle contribue à renforcer la validité et la crédibilité des connaissances produites.

Enfin, la transformation sociale constitue la cinquième caractéristique et renvoie à la visée émancipatrice qui anime de nombreuses recherches-actions. Au-delà de la résolution de problèmes concrets, cette approche cherche à transformer les rapports de pouvoir, à renforcer les capacités des acteurs marginalisés et à contribuer à des changements plus structurels. Dans le champ de l'entrepreneuriat, cette dimension apparaît notamment dans les recherches consacrées à l'entrepreneuriat social, à l'inclusion économique ou encore au développement territorial. Ainsi, les cinq caractéristiques : cycles itératifs, intervention, participation, réflexivité et transformation sociale permettent de saisir la spécificité de la recherche-action et d'en préciser les conditions d'application dans les contextes entrepreneuriaux.

3.2. Typologie des recherches-actions

La recherche-action n'est pas une approche monolithique, mais recouvre une diversité de pratiques méthodologiques que plusieurs auteurs ont tenté de classer. Cette diversité s'explique notamment par les finalités poursuivies, le degré d'implication des acteurs et la place accordée à la transformation du terrain. La typologie la plus influente est celle de Carr et Kemmis (1986), qui distingue trois niveaux : la recherche-action technique, la recherche-action pratique et la recherche-action émancipatoire. Cette classification, reprise et enrichie par Herr

et Anderson (2015), constitue un cadre utile pour appréhender les différentes formes que peut prendre la recherche-action dans le champ entrepreneurial. Parmi ces différentes configurations, la recherche-action participative (PAR, *Participatory Action Research*) constitue l'une des formes les plus mobilisées en entrepreneuriat. Développée notamment par Fals Borda (1979) dans le contexte latino-américain et par Reason (1994) dans le contexte anglo-saxon, cette approche met l'accent sur la participation des différents acteurs concernés au processus de recherche. En entrepreneuriat, la PAR est fréquemment utilisée dans les projets de développement territorial, où chercheurs, entrepreneurs locaux, élus et représentants associatifs collaborent à la co-construction de stratégies entrepreneuriales adaptées aux spécificités du territoire. La PAR vise ainsi non seulement à produire des connaissances, mais également à renforcer les capacités d'action collective des participants, à travers un processus d'« empowerment » susceptible de faire évoluer les relations entre les acteurs. Dans une logique davantage centrée sur la coopération entre recherche et pratique, la recherche-action collaborative se caractérise par une collaboration étroite entre chercheurs et praticiens, sans pour autant remettre nécessairement en question les structures de pouvoir existantes. Cette forme est particulièrement adaptée aux contextes organisationnels, tels que les incubateurs, les accélérateurs ou les pépinières d'entreprises, où le chercheur travaille en partenariat avec les gestionnaires et les entrepreneurs accompagnés afin d'améliorer les pratiques d'accompagnement. Coghlan et Brannick (2014) développent cette approche dans le cadre de la recherche-action au sein des organisations, en mettant l'accent sur les dynamiques politiques et les stratégies de facilitation nécessaires à la conduite de ce type de projet. De ce fait, en entrepreneuriat, cette forme de recherche-action permet d'étudier les processus d'accompagnement tout en contribuant à leur amélioration concrète, créant ainsi une articulation étroite entre production de connaissances et utilité pratique. À l'inverse, lorsque l'objectif dépasse l'amélioration des pratiques pour interroger les rapports de pouvoir, la recherche-action critique s'inscrit dans la lignée de la théorie critique de l'École de Francfort et de la pédagogie de Paulo Freire (1970). Elle vise explicitement à mettre en question et à transformer les structures de domination, les inégalités et les rapports de pouvoir. En entrepreneuriat, cette approche trouve notamment des applications dans l'étude de l'entrepreneuriat au féminin, de l'entrepreneuriat dans les quartiers populaires ou de l'entrepreneuriat des populations marginalisées. Elle cherche à donner une place aux acteurs subalternes et à produire des connaissances susceptibles de contribuer à leur émancipation économique et sociale (Chambers, 2015). Dans le même ordre d'idées, une autre configuration mérite une attention particulière en raison de son caractère fortement interventionniste. La recherche-action intervention désigne une forme particulièrement structurée de recherche-action, formalisée notamment par Hatchuel et David (2008), dans laquelle l'intervention est conçue comme un véritable « dispositif de recherche » permettant de mettre à l'épreuve des propositions théoriques. Cette approche, proche de l'expérimentation tout en conservant une dimension participative, apparaît particulièrement pertinente pour évaluer l'efficacité des dispositifs de soutien à l'entrepreneuriat. Dimov (2016) plaide ainsi pour le développement de ce type d'approche interventionniste en entrepreneuriat, en soulignant que la mise en place de programmes d'accompagnement, d'incubation ou de formation peut constituer une opportunité pour produire des connaissances sur les processus entrepreneuriaux. Ces différentes formes ne s'excluent toutefois pas nécessairement les unes les autres : elles peuvent se distinguer par leur finalité dominante, le niveau de participation des acteurs et la nature de l'intervention menée. Afin de rendre ces différences plus explicites et de faciliter leur comparaison, le tableau 2 suivant synthétise les principales caractéristiques des formes de recherche-action susceptibles d'être mobilisées dans les travaux consacrés à l'entrepreneuriat.

Tableau 2 : Typologie des formes de recherche-action mobilisables en entrepreneuriat

Dimension	R.-A. participative	R.-A. collaborative	R.-A. critique	R.-A. intervention
Objectif principal	Empowerment et co-construction	Amélioration des pratiques	Transformation des rapports de pouvoir	Test de propositions théoriques
Relation chercheur/acteur	Partenariat équitable	Collaboration contractuelle	Alliance émancipatrice	Facilitation théoriquement informée
Finalité épistémique	Savoirs situés et actionnables	Connaissances pratiques et théoriques	Conscience critique et libération	Validation et enrichissement théorique
Contexte entrepreneurial	Développement territorial rural	Incubateurs, accélérateurs	Entrepreneuriat social, inclusion	Programmes d'accompagnement, expérimentations
Degré d'implication	Très élevé, co-direction	Élevé, partenariat formalisé	Élevé, engagement militant	Modéré, position de facilitateur
Orientation du changement	Amélioration continue	Résolution de problèmes	Changement structurel, émancipation	Amélioration et théorisation
Auteurs clés	Reason (1994), Fals Borda (1979), Kemmis & McTaggart (2005)	Coghlan & Brannick (2014)	Freire (1970), Carr & Kemmis (1986)	Hatchuel & David (2008)
Exemples empiriques	Programmes LEADER, Living Labs	Programmes d'incubation	Entrepreneuriat social féminin	Spin-offs, Switch Labs

Source : Élaboration des auteurs.

3.3. Processus méthodologique

Le processus méthodologique de la recherche-action en entrepreneuriat repose sur six phases interdépendantes, inscrites dans une logique cyclique et itérative. Cette décomposition prolonge la spirale lewinienne telle que l'ont formalisée Susman et Evered (1978), qui en avaient fait un argument en faveur de la validité scientifique de la recherche-action.

Ainsi, chaque étape contribue à alimenter la suivante tout en permettant, si nécessaire, de réorienter le cycle en fonction des apprentissages issus du terrain. Tout d'abord, le diagnostic permet d'identifier la problématique entrepreneuriale et de comprendre les besoins, perceptions et attentes des acteurs. Il mobilise notamment les entretiens, les focus groups et l'observation participante. Ensuite, la planification consiste à définir collectivement les objectifs, les modalités d'intervention, les indicateurs de suivi et les outils de collecte, tout en conservant une marge d'adaptation aux contraintes et aux évolutions du terrain. Puis, l'action correspond à la mise en œuvre de l'intervention. Le chercheur intervient directement auprès des acteurs tout en observant le déroulement des activités et les premières évolutions produites. Parallèlement, l'observation permet de documenter les effets de l'intervention à partir de plusieurs sources : entretiens, observations, documents, questionnaires et données quantitatives. Cette triangulation renforce la robustesse des résultats.

La réflexion constitue ensuite le moment d'analyse collective des résultats. Elle permet d'identifier les réussites, les difficultés et les apprentissages, puis de transformer l'expérience en connaissances pratiques et théoriques. Enfin, la capitalisation vise à formaliser et diffuser les résultats à travers des rapports, publications, restitutions ou outils transférables. McNiff (2013) rappelle utilement que ce type de démarche part d'une question posée à la première personne, du type « comment améliorer ce que je fais ici ? », ce qui déplace le point de départ par rapport à une recherche conventionnelle et engage le chercheur avant même la phase de diagnostic. Elle peut également conduire à un nouveau diagnostic et ainsi relancer le cycle.

La Figure 1 synthétise cette dynamique cyclique en montrant l'articulation entre les six phases et le principe de retour d'expérience qui caractérise la recherche-action.

Figure 1 : Le cycle itératif de la recherche-action en entrepreneuriat



Source : Élaboration des auteurs.

La figure se lit dans le sens des aiguilles d'une montre. Six cercles y sont disposés en anneau : le diagnostic en haut, puis la planification, l'action, l'observation, la réflexion et la capitalisation. Des flèches relient chaque phase à la suivante et matérialisent l'enchaînement. Le cercle central rappelle l'origine lewinienne du dispositif. Le retour qui va de la réflexion vers la capitalisation, puis de la capitalisation vers le diagnostic, figure la boucle de rétroaction : la fin d'un cycle est aussi le point d'entrée du suivant, ce qui distingue la recherche-action d'une intervention ponctuelle. Chaque cycle produit des apprentissages qui alimentent le cycle suivant et permettent, le cas échéant, de reformuler le problème initial.

4. Applications de la recherche-action dans les recherches entrepreneuriales

Nous parcourons ici six terrains où la recherche-action a déjà fait ses preuves, ou du moins laissé des traces exploitables.

4.1. Accompagnement entrepreneurial

Ces formes multiples de recherche-action s'actualisent dans des contextes organisationnels et territoriaux diversifiés. L'accompagnement entrepreneurial constitue l'un des domaines d'application les plus naturels de la recherche-action. Les programmes d'accompagnement qu'ils soient dispensés par des organismes publics, des associations, des incubateurs ou des consultants visent explicitement à transformer les pratiques entrepreneuriales, ce qui correspond parfaitement à la finalité interventionniste de la recherche-action. Le chercheur peut s'engager dans un programme d'accompagnement en tant que facilitateur-réflexif, contribuant à la conception et à l'évaluation des dispositifs tout en produisant des connaissances scientifiques sur les processus d'accompagnement et leurs effets.

Les travaux de Winkler (2014) sur l'application de la recherche-action à l'éducation entrepreneuriale illustrent cette approche. L'auteur montre comment la recherche-action permet de dépasser le clivage traditionnel entre théorie et pratique dans l'enseignement de

l'entrepreneuriat, en impliquant les étudiants dans des projets concrets de création d'entreprise tout en réfléchissant collectivement sur les apprentissages effectués. Cette approche génère des connaissances à la fois sur l'efficacité des pédagogies entrepreneuriales et sur les processus de développement des compétences entrepreneuriales.

En parallèle, l'effectuation de Sarasvathy (2001, 2009) offre un cadre théorique particulièrement pertinent pour la recherche-action en accompagnement entrepreneurial. Les principes d'effectuation : l'oiseau dans la main (partir des moyens disponibles), le patchwork fou (tisser des partenariats), la perte acceptable (ne risquer que ce qu'on peut perdre ; Dew, Read, Sarasvathy & Wiltbank, 2009) et le principe de la limonade (transformer les surprises en opportunités) correspondent à une logique d'action incertaine que la recherche-action est particulièrement bien outillée pour étudier.

4.2. Incubateurs et accélérateurs

Les incubateurs et accélérateurs d'entreprises constituent des terrains privilégiés pour la recherche-action. Ces structures, qui accompagnent les entrepreneurs dans les phases critiques de création et de développement de leur entreprise, offrent un cadre structuré pour expérimenter des interventions méthodologiques et en évaluer les effets. Les travaux de Clarysse et al. (2005) sur les modèles d'incubation des spin-offs universitaires en Europe constituent une référence fondamentale dans ce domaine. Leur étude, basée sur une approche qualitative rigoureuse, identifie trois modèles d'incubation (faible sélectivité, soutien actif, incubateur intégré) et analyse les ressources et activités associées à chacun. Bien que n'utilisant pas explicitement le label de recherche-action, cette étude illustre parfaitement la logique interventionniste : les auteurs travaillent en étroite collaboration avec les incubateurs étudiés pour comprendre et améliorer leurs pratiques. Les recherches récentes sur les accélérateurs de startups adoptent des postures méthodologiques de plus en plus proches de la recherche-action. Cohen (2013) et Hochberg (2016) analysent le modèle d'accélération comme un dispositif d'apprentissage intensif combinant mentorat, éducation entrepreneuriale et mise en réseau. La recherche-action permet d'étudier ces dispositifs tout en contribuant à leur amélioration, par exemple en co-concevant avec les gestionnaires d'accélérateurs de nouveaux formats de mentorat ou en évaluant l'impact de différentes modalités d'accompagnement sur les performances des startups. Les travaux de Isabelle (2013) sur les critères de sélection des accélérateurs et ceux de Seet et al. (2018) sur le rôle du capital social dans un accélérateur australien ouvrent des voies prometteuses pour des recherches-actions futures.

4.3. Entrepreneuriat social

L'entrepreneuriat social représente un domaine particulièrement réceptif à la recherche-action, en raison de sa finalité double (impact social et viabilité économique) et de son ancrage dans des communautés et territoires spécifiques. Les entrepreneurs sociaux ne cherchent pas seulement à créer de la valeur économique mais à résoudre des problèmes sociaux ou environnementaux, ce qui implique une compréhension fine des besoins des communautés concernées et une collaboration étroite avec les parties prenantes. La recherche-action, avec sa capacité à produire des connaissances situées et à favoriser l'engagement des acteurs, s'avère particulièrement adaptée à cette réalité.

Les travaux de Dacin, Dacin et Matear (2010) sur l'entrepreneuriat social, bien que principalement conceptuels, ouvrent des perspectives méthodologiques importantes. Ils soulignent la nécessité d'approches méthodologiques capables de saisir la complexité des modèles d'affaires sociaux et la diversité des formes d'entrepreneuriat social à travers le monde. La recherche-action permet de répondre à ce défi en impliquant directement les entrepreneurs sociaux dans la production des connaissances sur leurs propres pratiques. Les études de Battilana et Dorado (2010) sur la construction de l'identité organisationnelle dans les entreprises

hybrides, ou celles de Tracey, Phillips et Jarvis (2011) sur les nouvelles formes d'organisation sociale, illustrent la richesse des contributions possibles. Les Living Labs constituent par ailleurs une infrastructure particulièrement pertinente pour la recherche-action en entrepreneuriat social. Définis par le European Network of Living Labs (ENoLL) comme des « écosystèmes d'innovation ouverte centrés sur l'utilisateur, basés sur une approche systématique de co-création, intégrant la recherche et l'innovation dans des communautés réelles » (Schuurman, 2015), ils offrent un cadre structuré de co-création avec les usagers et les parties prenantes. Les travaux de Schuurman, De Marez et Ballon (2016) montrent que la contribution effective des participants dépend fortement de la manière dont les rôles sont distribués dans le dispositif, ce qui rejoint directement la question de la participation en recherche-action.

4.4. Entrepreneuriat rural

L'entrepreneuriat rural constitue un terrain naturel pour la recherche-action participative, en raison de l'ancrage territorial des projets entrepreneuriaux et de la nécessité d'impliquer les communautés locales dans leur conception et leur mise en œuvre.

Les programmes de développement rural, tels que l'approche LEADER en Europe, reposent sur des principes de participation locale et de pilotage par les acteurs territoriaux qui rejoignent largement ceux de la recherche-action. L'approche « Working with People » (WWP), dérivée de la planification conçue comme apprentissage social, en fournit une illustration : elle a été mobilisée pour co-construire des stratégies de développement entrepreneurial avec les habitants de zones rurales de la province d'Ávila, dans le nord de l'Espagne (López, Cazorla & Panta, 2019). Les résultats rapportés indiquent que les processus participatifs favorisent une meilleure compréhension et une plus grande appropriation des orientations retenues par la population locale, ce qui semble conduire à des initiatives entrepreneuriales plus durables. Le constat mérite prudence, faute de comparaison avec des territoires équivalents non accompagnés, mais il montre comment la recherche-action peut contribuer à dépasser les limites des approches descendantes en développement rural.

L'approche « Working with People » se caractérise par plusieurs principes directeurs : le respect et la primauté des personnes, une approche ascendante et multidisciplinaire, une démarche endogène et intégrée. Elle met l'accent sur l'importance des processus de participation locale, l'acquisition de compétences et la mobilisation des agents pour garantir que les entrepreneurs disposent des capacités nécessaires pour gérer leurs projets. Cette approche s'inscrit résolument dans la lignée de la recherche-action participative, en cherchant à créer des conditions d'autonomisation des acteurs locaux plutôt qu'à leur imposer des solutions extérieures.

4.5. Innovation sociale

L'innovation sociale, définie comme le développement de nouvelles solutions (produits, services, modèles, processus) répondant à des besoins sociaux non satisfaits (Murray, Caulier-Grice & Mulgan, 2010), présente une affinité naturelle avec la recherche-action. Les deux domaines partagent une finalité de transformation sociale et une méthode fondée sur la participation et l'expérimentation. Les recherches sur l'innovation sociale soulignent d'ailleurs fréquemment le besoin d'approches méthodologiques capables de saisir la complexité des processus d'innovation sociale, caractérisés par la multiplicité des acteurs impliqués, l'imbrication des échelles d'action et la non-linéarité des trajectoires.

Les travaux d'Edwards-Schachter, Matti et Alcántara (2012) sur un Living Lab consacré à l'innovation sociale illustrent la convergence entre les deux champs. Leur étude montre comment les Living Labs peuvent servir d'infrastructures pour la recherche-action en innovation sociale, en fournissant un cadre méthodologique structuré pour la co-création, l'expérimentation et l'évaluation participative. Les projets de Living Labs sociaux, tels que ceux

recensés par le réseau européen des Living Labs (ENoLL, 2023), montrent le potentiel de cette approche pour générer des innovations sociales ancrées dans les besoins réels des communautés.

L'approche de Friedman et Rothman (2015) sur l'évaluation-action (*action evaluation*) offre un outil méthodologique spécifique pour la recherche-action en innovation sociale. Cette approche vise à impliquer les parties prenantes dans la définition, le suivi et l'évaluation des objectifs de l'innovation sociale, créant ainsi un processus continu d'apprentissage et d'ajustement. Elle a été appliquée dans divers contextes, notamment dans la gestion des conflits et l'innovation sociale, démontrant sa flexibilité et sa pertinence.

4.6. Développement territorial

Le développement territorial, entendu comme le processus de valorisation des ressources endogènes d'un territoire pour en améliorer la compétitivité et la qualité de vie, constitue un domaine d'application privilégié de la recherche-action en entrepreneuriat. Les politiques de développement territorial, qu'elles relèvent de l'Union européenne (programmes LEADER, politique de cohésion), de l'État ou des collectivités locales, reposent de plus en plus sur des principes de gouvernance participative et de pilotage par les acteurs locaux. La recherche-action contribue au développement territorial en produisant des connaissances sur les dynamiques entrepreneuriales locales, en accompagnant la conception et la mise en œuvre des politiques de soutien, et en évaluant leur efficacité. Les travaux de Maillat (1998) sur les milieux innovateurs, ou plus récemment de Stam (2015) et de Cavallo, Ghezzi et Balocco (2019) sur la recherche consacrée aux écosystèmes entrepreneuriaux, illustrent les contributions possibles de la recherche-action dans ce domaine. Ces études montrent comment une approche interventionniste et participative permet de mieux comprendre les mécanismes de développement territorial et d'identifier les leviers d'action les plus efficaces.

Le concept d'« écosystème entrepreneurial », popularisé par Isenberg (2010) et Stam (2015), offre un cadre analytique particulièrement fertile pour la recherche-action. Les écosystèmes entrepreneuriaux sont définis comme des ensembles d'acteurs interdépendants (entrepreneurs, investisseurs, institutions éducatives, pouvoirs publics, etc.) et de facteurs contextuels (culture, politiques, marchés, infrastructure) qui interagissent pour faciliter la création et le développement d'entreprises. La recherche-action permet d'étudier ces écosystèmes tout en contribuant à leur amélioration, par exemple en identifiant les dysfonctionnements, en facilitant la collaboration entre acteurs ou en expérimentant de nouvelles formes de soutien à l'entrepreneuriat.

Tableau 3 : Domaines d'application de la recherche-action en entrepreneuriat

Domaine d'application	Principaux travaux	Méthodologie mobilisée	Apports de la recherche-action	Limites identifiées
Accompagnement entrepreneurial	Winkler (2014), Sarasvathy (2001)	Cycles itératifs, mentoring réflexif	Co-construction des outils, apprentissage expérientiel	Standardisation difficile, dépendance au facilitateur
Incubateurs / Accélérateurs	Clarysse et al. (2005), Cohen (2013)	Étude de cas multiples, intervention	Modèles d'incubation affinés, indicateurs d'impact	Généralisation limitée, biais de sélection
Entrepreneuriat social	Dacin et al. (2010), Battilana & Dorado (2010)	PAR, Living Labs	Modèles hybrides compris, impact social mesuré	Tension mission/viabilité, temporalité longue
Entrepreneuriat rural	Chambers (2015), López et al. (2019)	WWP, diagnostic territorial participatif	Appropriation locale, stratégies endogènes	Disparités de pouvoir, ressources limitées

Domaine d'application	Principaux travaux	Méthodologie mobilisée	Apports de la recherche-action	Limites identifiées
Innovation sociale	Murray et al. (2010), Edwards-Schachter et al. (2012)	Évaluation-action, Living Labs	Solutions ancrées, scaling social	Mesure de l'impact complexe, durabilité incertaine
Développement territorial	Maillat (1998), Stam (2015)	Recherche-intervention, évaluation	Gouvernance améliorée, synergies identifiées	Échelle d'analyse, coordination multi-niveaux

Source : Élaboration des auteurs

5. Analyse critique des apports de la recherche-action en entrepreneuriat

Ce parcours empirique appelle un bilan, que nous menons sur trois plans : ce que la recherche-action apporte à la théorie, ce qu'elle change dans les manières de faire, et ce qu'elle produit concrètement pour les acteurs.

5.1. Contributions théoriques

La recherche-action apporte des contributions théoriques importantes au champ de l'entrepreneuriat en favorisant la construction de connaissances ancrées dans les réalités empiriques, les processus et les contextes étudiés. À la différence des approches fondées principalement sur le test d'hypothèses préexistantes, elle permet de faire émerger des concepts et des propositions théoriques à partir d'une interaction étroite et prolongée avec le terrain, dans une logique proche de la *grounded theory* de Glaser et Strauss (1967), tout en y intégrant une dimension interventionniste. Elle contribue ainsi, d'une part, à construire des théories enracinées dans l'observation des mécanismes concrets de l'action entrepreneuriale et, d'autre part, à mieux comprendre le caractère dynamique et évolutif des processus entrepreneuriaux (Gartner, 1985), notamment la manière dont les entrepreneurs agissent dans l'incertitude, ajustent leurs stratégies et réagissent aux retours du marché. Les spin-offs universitaires donnent une idée de ce que cela change. Suivre une équipe depuis la sortie du laboratoire jusqu'à la première levée de fonds, en participant aux arbitrages plutôt qu'en les reconstituant après coup, permet de saisir des ajustements que l'entretien rétrospectif efface presque toujours : les hypothèses abandonnées sans avoir jamais été formulées, les renoncements négociés avec le laboratoire d'origine. Dimov (2007) montre précisément que l'intention entrepreneuriale se forme dans l'appariement entre une personne et une situation, ce qui suppose d'observer la situation au moment où elle se noue.

5.2. Contributions méthodologiques

Sur le plan méthodologique, la recherche-action apporte une valeur particulière au champ de l'entrepreneuriat en permettant d'étudier des phénomènes émergents, évolutifs et complexes difficilement accessibles par des méthodes plus traditionnelles. Tout d'abord, sa flexibilité et son caractère adaptatif facilitent l'accès aux phénomènes entrepreneuriaux en cours d'émergence, tels que la création de nouvelles organisations, l'apparition de nouveaux marchés ou l'expérimentation de modèles d'affaires. Par ailleurs, sa structure cyclique et son immersion prolongée permettent de produire des données longitudinales qui rendent compte de l'évolution des trajectoires entrepreneuriales, des séquences d'action et des transformations au fil du temps. Enfin, la participation active du chercheur favorise une compréhension en profondeur des pratiques entrepreneuriales, en permettant d'appréhender non seulement ce que font les entrepreneurs, mais également les raisons, les modalités, les contextes et les conséquences de leurs actions. Les Living Labs sociaux illustrent cet apport. Le dispositif est stable, les cycles y sont déjà institués, les participants acceptent le principe de l'expérimentation : le chercheur y trouve un terrain longitudinal sans avoir à en construire l'infrastructure. Elg, Ellström, Klofsten

et Tillmar (2015) soulignent d'ailleurs que les pratiques innovantes en organisation s'étudient mal en dehors des dispositifs qui les rendent possibles. La recherche-action offre ainsi une approche adaptée à l'étude de la complexité et de la dynamique des phénomènes entrepreneuriaux.

5.3. Contributions pratiques

Sur le plan pratique, la recherche-action renforce sa légitimité dans le champ de l'entrepreneuriat en articulant directement production de connaissances, résolution de problèmes et transformation des pratiques. Tout d'abord, elle contribue à la résolution de problèmes concrets rencontrés par les entrepreneurs, les structures d'accompagnement et les décideurs publics, à travers des démarches collectives de réflexion, d'expérimentation et d'ajustement (Coghlan & Brannick, 2014). Par ailleurs, elle favorise l'apprentissage collectif en créant des espaces de dialogue entre chercheurs et praticiens, permettant de confronter les expériences, de développer de nouvelles compétences et de renforcer les capacités d'adaptation et d'innovation des acteurs (Reason & Bradbury, 2008). La recherche-action ne produit donc pas uniquement des solutions ponctuelles, elle contribue à générer des connaissances « actionnables ». Un exemple pris aux programmes d'incubation rend la chose concrète. Co-concevoir avec les gestionnaires une grille de suivi des cohortes, la tester sur un cycle, puis la réviser avec eux, produit un outil qui reste utilisé après le départ du chercheur. C'est un résultat pratique, mais il faut se garder d'en tirer trop : la reprise d'un outil ne dit encore rien de son effet sur les entreprises accompagnées.

6. Limites et défis méthodologiques

La recherche-action en entrepreneuriat est confrontée à plusieurs défis méthodologiques qui concernent principalement la validité scientifique, la généralisation des résultats, la subjectivité du chercheur, la gestion des biais et la rigueur de la démarche. En premier lieu, la validité scientifique constitue un enjeu central, notamment parce que les critères traditionnels de validité interne et externe, largement issus du paradigme positiviste, peuvent difficilement rendre compte des spécificités d'une démarche fondée sur l'intervention, la participation et la co-construction des connaissances. Dans cette perspective, Herr et Anderson (2015) proposent cinq critères de validité adaptés à la recherche-action : la validité des résultats (outcome validity), qui évalue l'efficacité des actions entreprises ; la validité du processus (process validity), qui porte sur la capacité du dispositif à favoriser un apprentissage continu ; la validité démocratique (democratic validity), qui vérifie la prise en compte des différentes perspectives des parties prenantes ; la validité catalytique (catalytic validity), qui apprécie les transformations produites dans les représentations et les pratiques des participants ; et la validité dialogique (dialogic validity), qui repose sur l'examen critique du travail par les pairs. En second lieu, la généralisation des résultats représente une difficulté importante, puisque chaque recherche-action s'inscrit dans une configuration particulière réunissant un chercheur, des acteurs, un contexte et une problématique spécifiques, ce qui limite la possibilité d'une généralisation statistique. Cette limite peut toutefois être dépassée grâce à la généralisation analytique proposée notamment par Firestone (1993) et Yin (2014), qui consiste à relier les résultats d'un cas empirique à des propositions théoriques plutôt qu'à une population statistique. Cette perspective est particulièrement pertinente en entrepreneuriat, où la diversité des contextes rend souvent difficile l'application de conclusions universelles. Dans le même sens, la notion de transférabilité développée par Lincoln et Guba (1985) permet d'envisager l'utilisation des résultats dans d'autres situations à partir de descriptions contextuelles suffisamment riches et détaillées (thick description), laissant au lecteur la possibilité d'évaluer la proximité entre le contexte étudié et celui dans lequel il souhaite mobiliser les résultats. En troisième lieu, la

subjectivité du chercheur constitue un autre enjeu majeur, puisque son immersion dans le terrain et son implication dans le processus d'intervention réduisent la distance traditionnellement associée à la posture d'observateur. Le chercheur assume alors simultanément plusieurs rôles (observateur, acteur, analyste et facilitateur), susceptibles de créer des tensions entre engagement et distance critique.

Dans ce contexte, la réflexivité apparaît comme un moyen essentiel pour identifier et maîtriser l'influence des présupposés, des expériences et des positions du chercheur sur la recherche. Elle peut être renforcée par la tenue d'un journal de recherche, les échanges réguliers avec des pairs, la triangulation des sources et des méthodes ainsi que la recherche systématique de données susceptibles de remettre en question les interprétations initiales. Par ailleurs, la gestion des biais constitue une condition importante de la crédibilité des résultats, car la recherche-action peut être exposée au biais de confirmation, au biais de désirabilité sociale, au biais de halo ou encore au biais d'engagement, notamment lorsque le chercheur développe une forte proximité avec les participants ou les objectifs du projet.

Pour limiter ces risques, plusieurs dispositifs peuvent être mobilisés, parmi lesquels la triangulation des données et des méthodes, le peer debriefing, qui consiste à soumettre les analyses à des chercheurs extérieurs au projet, le member checking, qui permet de confronter les résultats aux participants, ainsi que l'analyse des cas négatifs (negative case analysis), visant à rechercher activement les éléments qui contredisent les interprétations dominantes. Enfin, la rigueur méthodologique constitue une exigence transversale qui permet d'articuler la pertinence pratique de la recherche-action avec les exigences de la production scientifique.

Tableau 4 : Les cinq critères de validité de la recherche-action appliqués au champ entrepreneurial

Critère de validité	Ce qu'il évalue	Traduction concrète en recherche-action entrepreneuriale
Validité des résultats	L'efficacité des actions entreprises au regard du problème initialement posé	Le dispositif d'accompagnement co-conçu a-t-il modifié la situation qui avait motivé l'intervention ?
Validité du processus	La capacité du dispositif à entretenir un apprentissage continu	Les cycles successifs ont-ils été documentés, et les désaccords d'interprétation tranchés collectivement ?
Validité démocratique	La prise en compte effective des perspectives des différentes parties prenantes	Les entrepreneurs accompagnés ont-ils pesé sur la formulation du problème, ou seulement sur sa résolution ?
Validité catalytique	Les transformations produites dans les représentations et les pratiques des participants	Les acteurs analysent-ils autrement leur propre activité à l'issue du processus ?
Validité dialogique	L'examen critique du travail par les pairs	Les résultats ont-ils été soumis à des chercheurs extérieurs au dispositif d'intervention ?

Source : Élaboration des auteurs, d'après Herr & Anderson (2015).

Un dernier ensemble de difficultés, absent des critères de validité, tient à l'éthique de la relation d'enquête. La recherche-action engage les participants bien au-delà de ce que suppose un entretien : elle les mobilise pendant des mois, parfois des années, et elle modifie leurs pratiques. Le consentement ne peut donc pas être obtenu une fois pour toutes au démarrage, puisque l'objet même de la recherche se déplace au fil des cycles. Il demande à être renouvelé à chaque réorientation, ce qui suppose que le chercheur explique ce qu'il a compris, ce qu'il cherche désormais et ce qu'il compte publier.

La confidentialité pose un problème du même ordre. Dans un incubateur ou un Living Lab, les participants se connaissent : anonymiser un verbatim ne suffit pas à empêcher qu'on en identifie l'auteur, et le chercheur détient des informations stratégiques sur des entreprises qui se font parfois concurrence. La restitution, enfin, est souvent présentée comme une évidence de la démarche participative alors qu'elle soulève des arbitrages réels : que faire d'un résultat qui met en cause la structure ayant accueilli la recherche ? Brydon-Miller, Greenwood et Maguire (2003) rappellent que ces questions ne sont pas des formalités périphériques mais participent

de ce qui fonde la légitimité de la démarche. Nous partageons cette position, tout en constatant que la littérature entrepreneuriale y consacre encore peu de place.

7. Vers une modélisation de la recherche-action en entrepreneuriat

Des fondements aux applications, des apports aux limites : il reste à nouer ces fils en une proposition unique, c'est l'objet du modèle qui suit.

7.1. Présentation du modèle

À partir de l'analyse précédente, nous proposons un cadre conceptuel original articulant les antécédents, les mécanismes de co-construction et les résultats de la recherche-action en entrepreneuriat. Ce modèle, présenté dans la Figure 2, vise à synthétiser les apports de la littérature tout en proposant une structure théorique susceptible d'orienter les recherches futures et de guider les pratiques de recherche-action dans le champ entrepreneurial.

Figure 2 : Cadre conceptuel intégré de la recherche-action en entrepreneuriat

1. Antécédents contextuels (ce qui rend la démarche possible)	2. Mécanismes de co-construction (ce qui produit le savoir)	3. Résultats (ce qui est produit)
Contexte territorial Réseaux d'acteurs Ressources locales Institutions Culture entrepreneuriale Politiques publiques	Cycles itératifs Intervention Participation Réflexivité Transformation sociale et organisationnelle Co-connaissance : croisement des savoirs scientifiques et des savoirs expérientiels	Théories enracinées Savoirs pratiques Innovation sociale Développement territorial Résilience organisationnelle Impact durable

Source : Élaboration des auteurs.

La Figure 2 présente le cadre conceptuel de la recherche-action en entrepreneuriat à travers trois dimensions complémentaires : les antécédents contextuels, les mécanismes de co-construction et les résultats attendus, auxquels s'ajoute une logique de rétroaction. Les antécédents contextuels regroupent le contexte territorial, les réseaux d'acteurs, les ressources locales, les institutions, la culture entrepreneuriale et les politiques publiques, qui constituent les conditions dans lesquelles la recherche-action prend forme. Les mécanismes de co-construction occupent une position centrale et reposent sur les cycles itératifs, l'intervention, la participation et la réflexivité, auxquels s'ajoutent la transformation sociale et organisationnelle ainsi que la co-connaissance, issue du croisement entre savoirs scientifiques et savoirs expérientiels. Ces mécanismes permettent de produire différents résultats, notamment des théories enracinées, des savoirs pratiques, de l'innovation sociale, du développement territorial, de la résilience organisationnelle et un impact durable. La partie inférieure de la figure met enfin en évidence une boucle de rétroaction, soulignant que les résultats produits ne constituent pas uniquement l'aboutissement du processus : ils peuvent également modifier progressivement les conditions dans lesquelles s'engagera le cycle suivant, en renforçant les réseaux d'acteurs, en faisant évoluer les dispositifs institutionnels ou en déplaçant la culture entrepreneuriale locale.

7.2. Propositions théoriques et limites du modèle

Le cadre présenté ci-dessus reste descriptif tant qu'il ne formule pas les relations qu'il suppose. Nous en tirons cinq propositions, énoncées de manière à pouvoir être mises à l'épreuve d'un terrain.

P1. Plus les antécédents contextuels sont favorables, en particulier la densité des réseaux d'acteurs et l'existence de dispositifs institutionnels de soutien, plus les mécanismes de co-construction s'enclenchent rapidement, le chercheur n'ayant pas à construire lui-même les conditions de son entrée sur le terrain.

P2. L'intensité de la participation conditionne la nature des résultats : une participation limitée à la consultation tend à produire des savoirs pratiques transférables, tandis qu'une participation étendue à la formulation même du problème paraît nécessaire pour que des théories enracinées émergent.

P3. La réflexivité, entendue comme dispositif collectif et non comme introspection du seul chercheur, conditionne la validité catalytique : sans espace de réflexion partagé, l'intervention peut produire des effets sans que les participants en modifient durablement leurs représentations.

P4. La transformation sociale et organisationnelle ne résulte pas directement de l'intervention mais de la répétition des cycles : un cycle unique produit des ajustements, la durabilité des transformations suppose que la boucle de rétroaction ait été parcourue plus d'une fois.

P5. Les résultats d'un cycle modifient les antécédents du cycle suivant, de sorte que l'efficacité d'une recherche-action se mesure moins à son résultat immédiat qu'à la manière dont elle reconfigure les conditions d'engagement des cycles ultérieurs.

Ce cadre appelle deux réserves. La première tient à son statut : il synthétise une littérature, il n'a pas été soumis à l'épreuve d'un terrain. Les cinq propositions sont formulées pour être testées, non parce qu'elles l'auraient été.

La seconde tient à la linéarité apparente de la représentation. Disposer les antécédents à gauche, les mécanismes au centre et les résultats à droite facilite la lecture mais suggère une séquence que les recherches-actions réelles suivent rarement : les résultats intermédiaires reconfigurent les mécanismes en cours de route, et certains antécédents, la culture entrepreneuriale locale par exemple, se transforment pendant l'intervention plutôt qu'avant elle. La boucle de rétroaction corrige en partie cette impression sans la dissiper tout à fait. Il serait donc prématuré de présenter ce cadre comme un modèle achevé : c'est un point de départ, dont la valeur dépendra des travaux qui l'éprouveront.

8. Agenda de recherche futur

L'analyse précédente ouvre plusieurs pistes prometteuses pour la recherche future sur la recherche-action en entrepreneuriat. Ces pistes, articulées autour de six axes principaux, visent à approfondir la compréhension théorique, à affiner les outils méthodologiques et à étendre le champ d'application de la recherche-action dans le domaine entrepreneurial. Parallèlement, l'essor de l'entrepreneuriat digital, marqué par la rapidité des cycles d'innovation, la globalisation des marchés, l'importance des réseaux numériques et la fluidité des formes organisationnelles, nécessite une adaptation des méthodes de recherche-action aux temporalités et aux spécificités des environnements numériques (Nambisan, 2017 ; Autio et al., 2018). L'entrepreneuriat social constitue également un champ privilégié, notamment pour étudier la mesure de l'impact social, l'articulation entre objectifs économiques et sociaux, le changement d'échelle des innovations sociales et la gouvernance des organisations hybrides (Dacin, Dacin & Tracey, 2011 ; Santos, 2012). De même, l'analyse des écosystèmes entrepreneuriaux permet d'envisager des recherches interventionnistes et participatives visant à comprendre les interactions entre acteurs, à identifier les dysfonctionnements et à expérimenter des solutions favorisant des écosystèmes entrepreneuriaux durables (Acs et al., 2014 ; Stam & Spigel, 2018 ; Cohen & Muñoz, 2016). Dans le contexte de la transition écologique, la recherche-action peut enfin contribuer à mobiliser l'entrepreneuriat en faveur du développement durable, notamment à travers les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies et les travaux consacrés à l'entrepreneuriat durable et à l'écopreneuriat (Schaltegger & Wagner, 2011 ; Pacheco et al., 2010 ; Shepherd & Patzelt, 2011). Ces orientations peuvent être renforcées par des approches participatives et territoriales fondées sur le co-design, la gouvernance multi-acteurs, les dispositifs participatifs et l'économie circulaire collective, en s'appuyant sur les contributions de Fals Borda et Rahman (1991) et de Greenwood et Levin (2006), afin de développer une

recherche-action plus collaborative, contextualisée et directement orientée vers la transformation des territoires et des pratiques entrepreneuriales.

Les méthodologies mentionnées dans le tableau 5 demandent quelques précisions, faute de quoi elles resteraient de simples étiquettes. Les Living Labs augmentés désignent des dispositifs de co-crédation dans lesquels l'instrumentation numérique, capteurs, traces d'usage, plateformes collaboratives, complète l'observation directe des participants (Schuurman, De Marez & Ballon, 2016). L'ethnographie digitale transpose l'immersion ethnographique aux espaces en ligne où se déroule désormais une part des interactions entrepreneuriales (Nambisan, 2017 ; Autio, Nambisan, Thomas & Wright, 2018). L'évaluation participative associe les parties prenantes à la définition même des critères de réussite plutôt qu'à la seule mesure de résultats fixés par ailleurs (Friedman & Rothman, 2015) ; le retour social sur investissement, ou SROI, en constitue une déclinaison quantifiée. La recherche-action systémique élargit l'unité d'intervention de l'organisation à l'ensemble des acteurs interdépendants qui la conditionnent (Greenwood & Levin, 2006). La recherche-action transformative assume une visée de changement structurel et se rattache à la tradition émancipatoire (Fals Borda & Rahman, 1991 ; Zandee & Coghlan, 2025). Le co-design territorial, enfin, applique les méthodes de conception participative à l'échelle d'un territoire et de sa gouvernance (Edwards-Schachter, Matti & Alcántara, 2012). Dimov, Maula et Romme (2023) proposent par ailleurs un cadre d'évaluation des recherches de type design science en entrepreneuriat, dont plusieurs critères sont directement transposables à ces démarches.

Tableau 5 : Agenda de recherche sur la recherche-action en entrepreneuriat

Axe de recherche	Questions centrales	Méthodologies prometteuses	Défis méthodologiques
Intelligence artificielle	Comment l'IA peut-elle renforcer la co-crédation ? Quels biais algorithmiques ?	Living Labs augmentés, analyse de données massives	Éthique de l'IA, transparence, explicabilité
Entrepreneuriat digital	Comment adapter la recherche-action aux temporalités numériques ?	Recherche-action rapide, ethnographie digitale	Fluidité organisationnelle, anonymisation des données
Entrepreneuriat social	Comment mesurer l'impact social par la recherche-action ?	Évaluation participative, retour social sur investissement (SROI)	Double mission, temporalités divergentes
Écosystèmes entrepreneuriaux	Comment intervenir dans des systèmes complexes ?	Recherche-action systémique, modélisation d'acteurs	Multi-niveaux, émergence, effets retardés
Développement durable	Comment mobiliser l'entrepreneuriat pour les ODD ?	Recherche-action transformative, futuring	Urgence climatique, justice intergénérationnelle
Approches territoriales	Comment co-construire des stratégies territoriales ?	Urban Living Labs, co-design territorial	Gouvernance multi-niveaux, conflits d'intérêts

Source : Élaboration des auteurs.

9. Conclusion

Cette étude a permis de mettre en évidence la pertinence de la recherche-action comme démarche méthodologique adaptée à l'étude des phénomènes entrepreneuriaux complexes, évolutifs et fortement dépendants de leur contexte. L'analyse de la littérature montre que cette approche permet de dépasser une conception de la recherche fondée uniquement sur l'observation des phénomènes, en établissant un lien étroit entre la production des connaissances et l'action menée sur le terrain. Cette articulation apparaît particulièrement importante en entrepreneuriat, où les situations étudiées sont souvent caractérisées par l'incertitude, l'émergence des opportunités, la diversité des acteurs et l'évolution rapide des environnements économiques et institutionnels. La recherche-action offre ainsi la possibilité d'associer les chercheurs et les acteurs concernés dans un processus de réflexion,

d'expérimentation, d'apprentissage et d'amélioration des pratiques. Les différents travaux examinés montrent également que cette démarche peut être mobilisée dans des contextes variés, notamment l'accompagnement entrepreneurial, l'incubation, l'innovation, les Living Labs, l'entrepreneuriat social, le développement territorial et les initiatives liées à la transition écologique. Cette diversité constitue un avantage important, car elle permet d'adapter les modalités de recherche aux caractéristiques des terrains et aux besoins des acteurs.

Toutefois, l'utilisation de la recherche-action en entrepreneuriat reste confrontée à plusieurs difficultés, notamment en matière de validité, de généralisation des résultats, de positionnement du chercheur, de subjectivité et d'éthique. La proximité entre le chercheur et les participants, bien qu'elle favorise la compréhension des situations et la construction collective des connaissances, exige une attention particulière à la réflexivité, à la transparence des choix méthodologiques et à la clarification des rôles de chacun. Il apparaît donc nécessaire de poursuivre les efforts visant à préciser les critères permettant d'évaluer la qualité des recherches-actions et à mieux documenter les conditions dans lesquelles les interventions produisent des transformations durables. À ces difficultés générales s'ajoutent celles qui tiennent à notre propre démarche. La revue conduite ici est narrative et non systématique : le corpus a été constitué à partir des travaux qui structurent le débat, ce qui laisse hors champ des recherches publiées dans d'autres langues ou dans des revues moins visibles. Les cas mobilisés sont de seconde main, décrits par leurs auteurs et non observés par nous, ce qui limite ce que nous pouvons en dire des conditions concrètes de leur déroulement. Le cadre proposé, enfin, n'a pas été testé. Ces limites n'invalident pas l'argument, elles en circonscrivent la portée. Les perspectives de recherche sont, à cet égard, nombreuses. Des études empiriques longitudinales pourraient permettre de suivre les transformations des pratiques entrepreneuriales sur plusieurs périodes et de mieux comprendre les effets à moyen et à long terme des interventions. Des recherches comparatives entre différents territoires, secteurs et contextes institutionnels permettraient également d'identifier les facteurs susceptibles de favoriser ou de limiter la réussite des démarches de recherche-action. Une attention plus importante devrait par ailleurs être accordée aux contextes des pays du Sud, dont les réalités économiques, sociales, culturelles et institutionnelles peuvent conduire à des formes spécifiques de collaboration entre chercheurs et acteurs. Les travaux de Fals Borda (1979) et de Fals Borda et Rahman (1991), nés précisément de terrains latino-américains, offrent un point d'appui pour ce type d'exploration, en rappelant que la recherche-action s'est d'abord développée hors des contextes académiques dominants. L'implication directe des entrepreneurs, des accompagnateurs, des collectivités territoriales et des autres parties prenantes constitue également une piste importante, car elle permettrait de mieux intégrer les connaissances issues de l'expérience et de renforcer la pertinence des résultats obtenus. Les transformations liées au numérique constituent une autre orientation majeure. Le développement de l'entrepreneuriat digital, des plateformes, des réseaux numériques et des nouvelles formes organisationnelles modifie les conditions dans lesquelles les entrepreneurs développent leurs activités et nécessite l'adaptation des dispositifs de recherche-action. Dans le même temps, l'utilisation croissante de l'intelligence artificielle offre de nouvelles possibilités pour la collecte et l'analyse des données, l'identification de tendances, l'accompagnement des acteurs et la conception de dispositifs d'intervention plus réactifs. Toutefois, ces évolutions technologiques doivent être étudiées avec prudence afin de préserver la place du jugement humain, de la participation, du dialogue et de la réflexivité, tout en prenant en considération les questions liées à la confidentialité, à la transparence et à l'usage responsable des données. Les enjeux sociaux et environnementaux constituent également un champ particulièrement pertinent pour les recherches futures. L'entrepreneuriat durable, l'innovation sociale, l'économie circulaire et le développement territorial nécessitent des démarches capables de tenir compte simultanément des dimensions économiques, sociales et environnementales.

Dans ces domaines, la recherche-action peut favoriser la construction collective de solutions adaptées aux réalités locales et contribuer au rapprochement entre les connaissances scientifiques, les besoins des acteurs et les politiques publiques. Elle peut également soutenir la création de nouvelles formes de coopération entre entreprises, institutions, associations, collectivités et structures d'accompagnement. Ces différentes orientations montrent que le développement de la recherche-action en entrepreneuriat ne repose pas uniquement sur l'élargissement de ses domaines d'application, mais également sur le renforcement de ses fondements méthodologiques et sur une meilleure compréhension de ses effets. L'enjeu consiste à construire des démarches capables de maintenir un équilibre entre rigueur scientifique et utilité pratique, entre participation des acteurs et regard critique du chercheur, ainsi qu'entre production de connaissances et transformation des pratiques. La recherche-action peut ainsi contribuer à renouveler la manière d'étudier l'entrepreneuriat en donnant une place centrale aux interactions, aux apprentissages et aux transformations qui se produisent au cours du processus de recherche. Son intérêt réside particulièrement dans sa capacité à rapprocher les chercheurs des réalités vécues par les entrepreneurs et à faire de la recherche un espace de dialogue, d'expérimentation et de construction collective. Les travaux futurs pourront donc approfondir cette orientation en mobilisant des dispositifs empiriques plus diversifiés, des comparaisons entre contextes et des approches intégrant davantage les évolutions numériques, sociales, territoriales et environnementales. Une telle évolution contribuerait à renforcer la reconnaissance de la recherche-action dans le champ de l'entrepreneuriat et à développer une recherche davantage connectée aux transformations concrètes des organisations, des territoires et des pratiques entrepreneuriales.

Références

- (1). Acs, Z. J., Autio, E., & Szerb, L. (2014). National systems of entrepreneurship: Measurement issues and policy implications. *Research Policy*, 43(3), 476-494. <https://doi.org/10.1016/j.respol.2013.08.016>
- (2). Alvarez, S. A., & Barney, J. B. (2007). Discovery and creation: Alternative theories of entrepreneurial action. *Strategic Entrepreneurship Journal*, 1(1-2), 11-26. <https://doi.org/10.1002/sej.4>
- (3). Argyris, C. (1970). *Intervention theory and method: A behavioral science view*. Addison-Wesley.
- (4). Argyris, C. (1985). *Strategy, change, and defensive routines*. Pitman.
- (5). Argyris, C., Putnam, R., & Smith, D. M. (1985). *Action science: Concepts, methods, and skills for research and intervention*. Jossey-Bass.
- (6). Argyris, C., & Schön, D. A. (1974). *Theory in practice: Increasing professional effectiveness*. Jossey-Bass.
- (7). Argyris, C., & Schön, D. A. (1978). *Organizational learning: A theory of action perspective*. Addison-Wesley.
- (8). Argyris, C., & Schön, D. A. (1996). *Organizational learning II: Theory, method, and practice*. Addison-Wesley.
- (9). Autio, E., Nambisan, S., Thomas, L. D. W., & Wright, M. (2018). Digital affordances, spatial affordances, and the genesis of entrepreneurial ecosystems. *Strategic Entrepreneurship Journal*, 12(1), 72-95. <https://doi.org/10.1002/sej.1266>
- (10). Battilana, J., & Dorado, S. (2010). Building sustainable hybrid organizations: The case of commercial microfinance organizations. *Academy of Management Journal*, 53(6), 1419-1440. <https://doi.org/10.5465/amj.2010.57318391>
- (11). Berger, P. L., & Luckmann, T. (1966). *The social construction of reality: A treatise in the sociology of knowledge*. Anchor Books.
- (12). Biggs, S. D. (1989). *Resource-poor farmer participation in research: A synthesis of experiences from nine national agricultural research systems* (OFCOR Comparative Study Paper No. 3). ISNAR.
- (13). Bourdieu, P., & Wacquant, L. J. D. (1992). *An invitation to reflexive sociology*. University of Chicago Press.
- (14). Bradbury, H. (Ed.). (2015). *The SAGE handbook of action research* (3e éd.). SAGE Publications.
- (15). Brydon-Miller, M., Greenwood, D., & Maguire, P. (2003). Why action research? *Action Research*, 1(1), 9-28. <https://doi.org/10.1177/14767503030011002>
- (16). Carr, W., & Kemmis, S. (1986). *Becoming critical: Education, knowledge and action research*. Falmer Press.
- (17). Cavallo, A., Ghezzi, A., & Balocco, R. (2019). Entrepreneurial ecosystem research: Present debates and future directions. *International Entrepreneurship and Management Journal*, 15(4), 1291-1321. <https://doi.org/10.1007/s11365-019-00594-3>
- (18). Chambers, R. (2015). PRA, PLA and pluralism: Practice and theory. Dans H. Bradbury (Éd.), *The SAGE handbook of action research* (3e éd., p. 31-46). SAGE Publications.
- (19). Clarysse, B., Wright, M., Lockett, A., Van de Velde, E., & Vohora, A. (2005). Spinning out new ventures: A typology of incubation strategies from European research institutions. *Journal of Business Venturing*, 20(2), 183-216. <https://doi.org/10.1016/j.jbusvent.2003.09.002>
- (20). Coghlan, D., & Brannick, T. (2014). *Doing action research in your own organization* (4e éd.). SAGE Publications.

- (21). Cohen, B., & Muñoz, P. (2016). Sharing cities and sustainable consumption and production: Towards an integrated framework. *Journal of Cleaner Production*, 134, 87-97. <https://doi.org/10.1016/j.jclepro.2015.07.133>
- (22). Cohen, S. (2013). What do accelerators do? Insights from incubators and angels. *Innovations: Technology, Governance, Globalization*, 8(3-4), 19-25. https://doi.org/10.1162/INOV_a_00184
- (23). Dacin, M. T., Dacin, P. A., & Tracey, P. (2011). Social entrepreneurship: A critique and future directions. *Organization Science*, 22(5), 1203-1213. <https://doi.org/10.1287/orsc.1100.0620>
- (24). Dacin, P. A., Dacin, M. T., & Matear, M. (2010). Social entrepreneurship: Why we don't need a new theory and how we move forward from here. *Academy of Management Perspectives*, 24(3), 37-57. <https://doi.org/10.5465/amp.24.3.37>
- (25). Denzin, N. K., & Lincoln, Y. S. (Éds.). (2011). *The SAGE handbook of qualitative research* (4e éd.). SAGE Publications.
- (26). Dew, N., Read, S., Sarasvathy, S. D., & Wiltbank, R. (2009). Affordable loss: Behavioral economic aspects of the plunge decision. *Strategic Entrepreneurship Journal*, 3(2), 105-126. <https://doi.org/10.1002/sej.65>
- (27). Dewey, J. (1933). *How we think: A restatement of the relation of reflective thinking to the educative process*. D.C. Heath.
- (28). Dimov, D. (2007). From opportunity insight to opportunity intention: The importance of person-situation learning match. *Entrepreneurship Theory and Practice*, 31(4), 561-583. <https://doi.org/10.1111/j.1540-6520.2007.00188.x>
- (29). Dimov, D. (2016). Toward a design science of entrepreneurship. Dans J. A. Katz & A. C. Corbett (Éds.), *Models of start-up thinking and action: Theoretical, empirical and pedagogical approaches* (Advances in Entrepreneurship, Firm Emergence and Growth, Vol. 18, p. 1-31). Emerald Group Publishing. <https://doi.org/10.1108/S1074-754020160000018001>
- (30). Dimov, D., Maula, M., & Romme, A. G. L. (2023). Crafting and assessing design science research for entrepreneurship. *Entrepreneurship Theory and Practice*, 47(5), 1543-1567. <https://doi.org/10.1177/10422587221128271><https://doi.org/10.1177/10422587221138638>
- (31). Edwards-Schachter, M. E., Matti, C. E., & Alcántara, E. (2012). Fostering quality of life through social innovation: A living lab methodology study case. *Review of Policy Research*, 29(6), 672-692. <https://doi.org/10.1111/j.1541-1338.2012.00588.x><https://doi.org/10.1016/j.jbusres.2021.09.068>
- (32). Elg, M., Ellström, P.-E., Klofsten, M., & Tillmar, M. (Éds.). (2015). *Sustainable development in organizations: Studies on innovative practices*. Edward Elgar Publishing. <https://doi.org/10.1108/EJIM-11-2014-0114>
- (33). ENoLL. (2023). *GILL Gendered Innovation Living Labs*. European Network of Living Labs. <https://enoll.org/project/gill/>
- (34). Fals Borda, O. (1979). Investigating reality in order to transform it: The Colombian experience. *Dialectical Anthropology*, 4(1), 33-55. <https://doi.org/10.1007/BF00249504>
- (35). Fals Borda, O., & Rahman, M. A. (Éds.). (1991). *Action and knowledge: Breaking the monopoly with participatory action research*. Apex Press.
- (36). Firestone, W. A. (1993). Alternative arguments for generalizing from data as applied to qualitative research. *Educational Researcher*, 22(4), 16-23. <https://doi.org/10.3102/0013189X022004016>
- (37). Freire, P. (1970). *Pedagogy of the oppressed*. Herder and Herder.

- (38). Friedman, V. J., & Rothman, J. (2015). Action evaluation: An action research practice for the participative definition, monitoring, and assessment of success in social innovation and conflict engagement. Dans H. Bradbury (Éd.), *The SAGE handbook of action research* (3e éd., p. 90-99). SAGE Publications.
- (39). Gartner, W. B. (1985). A conceptual framework for describing the phenomenon of new venture creation. *Academy of Management Review*, 10(4), 696-706. <https://doi.org/10.5465/amr.1985.4279094>
- (40). Gergen, K. J. (1999). *An invitation to social construction*. SAGE Publications.
- (41). Glaser, B. G., & Strauss, A. L. (1967). *The discovery of grounded theory: Strategies for qualitative research*. Aldine.
- (42). Greenwood, D. J., & Levin, M. (2006). *Introduction to action research: Social research for social change* (2e éd.). SAGE Publications.
- (43). Guba, E. G., & Lincoln, Y. S. (1994). Competing paradigms in qualitative research. Dans N. K. Denzin & Y. S. Lincoln (Éds.), *Handbook of qualitative research* (p. 105-117). SAGE Publications.
- (44). Hatchuel, A., & David, A. (2008). Collaborating for management research: From action research to intervention research in management. Dans A. B. Shani, S. A. Mohrman, W. A. Pasmore, B. Stymne, & N. Adler (Éds.), *Handbook of collaborative management research* (p. 143-162). SAGE Publications. <https://doi.org/10.4135/9781412976671.n7>
- (45). Herr, K., & Anderson, G. L. (2015). *The action research dissertation: A guide for students and faculty* (2e éd.). SAGE Publications.
- (46). Hochberg, Y. V. (2016). Accelerating entrepreneurs and ecosystems: The seed accelerator model. *Innovation Policy and the Economy*, 16(1), 25-51. <https://doi.org/10.1086/684009>
- (47). Isabelle, D. A. (2013). Key factors affecting a technology entrepreneur's choice of incubator or accelerator. *Technology Innovation Management Review*, 3(2), 16-22. <https://doi.org/10.22215/timreview/656>
- (48). Isenberg, D. J. (2010). How to start an entrepreneurial revolution. *Harvard Business Review*, 88(6), 40-50.
- (49). Kemmis, S., & McTaggart, R. (2005). Participatory action research: Communicative action and the public sphere. Dans N. K. Denzin & Y. S. Lincoln (Éds.), *The SAGE handbook of qualitative research* (3e éd., p. 559-603). SAGE Publications.
- (50). Lewin, K. (1946). Action research and minority problems. *Journal of Social Issues*, 2(4), 34-46. <https://doi.org/10.1111/j.1540-4560.1946.tb02295.x>
- (51). Lincoln, Y. S., & Guba, E. G. (1985). *Naturalistic inquiry*. SAGE Publications.
- (52). López, M., Cazorla, A., & Panta, M. D. P. (2019). Rural entrepreneurship strategies: Empirical experience in the northern sub-plateau of Spain. *Sustainability*, 11(5), 1243. <https://doi.org/10.3390/su11051243>
- (53). Maillat, D. (1998). Innovative milieux and new generations of regional policies. *Entrepreneurship & Regional Development*, 10(1), 1-16. <https://doi.org/10.1080/08985629800000001>
- (54). McNiff, J. (2013). *Action research: Principles and practice* (3e éd.). Routledge.
- (55). Murray, R., Caulier-Grice, J., & Mulgan, G. (2010). *The open book of social innovation*. The Young Foundation & NESTA.
- (56). Nambisan, S. (2017). Digital entrepreneurship: Toward a digital technology perspective of entrepreneurship. *Entrepreneurship Theory and Practice*, 41(6), 1029-1055. <https://doi.org/10.1111/etap.12254>

- (57). Pacheco, D. F., Dean, T. J., & Payne, D. S. (2010). Escaping the green prison: Entrepreneurship and the creation of opportunities for sustainable development. *Journal of Business Venturing*, 25(5), 464-480. <https://doi.org/10.1016/j.jbusvent.2009.07.006>
- (58). Reason, P. (1994). *Participation in human inquiry*. SAGE Publications.
- (59). Reason, P., & Bradbury, H. (Éds.). (2001). *Handbook of action research: Participative inquiry and practice*. SAGE Publications.
- (60). Reason, P., & Bradbury, H. (Éds.). (2008). *The SAGE handbook of action research: Participative inquiry and practice* (2e éd.). SAGE Publications.
- (61). Ries, E. (2011). *The lean startup: How today's entrepreneurs use continuous innovation to create radically successful businesses*. Crown Business.
- (62). Santos, F. M. (2012). A positive theory of social entrepreneurship. *Journal of Business Ethics*, 111(3), 335-351. <https://doi.org/10.1007/s10551-012-1413-4>
- (63). Sarasvathy, S. D. (2001). Causation and effectuation: Toward a theoretical shift from economic inevitability to entrepreneurial contingency. *Academy of Management Review*, 26(2), 243-263. <https://doi.org/10.5465/amr.2001.4378020>
- (64). Sarasvathy, S. D. (2009). *Effectuation: Elements of entrepreneurial expertise*. Edward Elgar Publishing.
- (65). Schaltegger, S., & Wagner, M. (2011). Sustainable entrepreneurship and sustainability innovation: Categories and interactions. *Business Strategy and the Environment*, 20(4), 222-237. <https://doi.org/10.1002/bse.682>
- (66). Schön, D. A. (1983). *The reflective practitioner: How professionals think in action*. Basic Books.
- (67). Schuurman, D. (2015). *Bridging the gap between open and user innovation? Exploring the value of Living Labs as a means to structure user contribution and manage distributed innovation* [Thèse de doctorat, Ghent University].
- (68). Schuurman, D., De Marez, L., & Ballon, P. (2016). The impact of living lab methodology on open innovation contributions and outcomes. *Technology Innovation Management Review*, 6(1), 7-16. <https://doi.org/10.22215/timreview/956>
- (69). Seet, P. S., Jones, J., Oppelaar, L., & Corral de Zubielqui, G. (2018). Beyond 'know-what' and 'know-how' to 'know-who': Enhancing human capital with social capital in an Australian start-up accelerator. *Asia Pacific Business Review*, 24(2), 233-260. <https://doi.org/10.1108/JBS-09-2017-0134>
- (70). Shane, S. (2003). *A general theory of entrepreneurship: The individual-opportunity nexus*. Edward Elgar Publishing.
- (71). Shepherd, D. A. (2015). Party On! A call for entrepreneurship research that is more interactive, activity based, cognitively hot, compassionate, and prosocial. *Journal of Business Venturing*, 30(4), 489-507. <https://doi.org/10.1016/j.jbusvent.2014.02.001> <https://doi.org/10.1111/etap.12156>
- (72). Shepherd, D. A., & Patzelt, H. (2011). The new field of sustainable entrepreneurship: Studying entrepreneurial action linking "what is to be sustained" with "what is to be developed". *Entrepreneurship Theory and Practice*, 35(1), 137-163. <https://doi.org/10.1111/j.1540-6520.2010.00426.x>
- (73). Stam, E. (2015). Entrepreneurial ecosystems and regional policy: A sympathetic critique. *European Planning Studies*, 23(9), 1759-1769. <https://doi.org/10.1080/09654313.2015.1061484>
- (74). Stam, E., & Spigel, B. (2018). Entrepreneurial ecosystems. Dans R. Blackburn, D. De Clercq, J. Heinonen, & Z. Wang (Éds.), *The SAGE handbook of small business and entrepreneurship* (p. 407-422). SAGE Publications.
- (75). Susman, G. I., & Evered, R. D. (1978). An assessment of the scientific merits of action research. *Administrative Science Quarterly*, 23(4), 582-603.

- (76). Tracey, P., Phillips, N., & Jarvis, O. (2011). Bridging institutional entrepreneurship and the creation of new organizational forms: A multilevel model. *Organization Science*, 22(1), 60-80. <https://doi.org/10.1287/orsc.1090.0522>
- (77). Van Burg, E., & Romme, A. G. L. (2014). Creating the future together: Toward a framework for research synthesis in entrepreneurship. *Entrepreneurship Theory and Practice*, 38(2), 369-397. <https://doi.org/10.1111/etap.12088>
- (78). Welter, F. (2011). Contextualizing entrepreneurship. Conceptual challenges and ways forward. *Entrepreneurship Theory and Practice*, 35(1), 165-184. <https://doi.org/10.1111/j.1540-6520.2010.00427.x>
- (79). Winkler, C. (2014). Toward a dynamic understanding of entrepreneurship education research across the campus: Social cognition and action research. *Entrepreneurship Research Journal*, 4(1), 69-93. <https://doi.org/10.1515/erj-2013-0047>
- (80). Yin, R. K. (2014). *Case study research: Design and methods* (5e éd.). SAGE Publications.
- (81). Zahra, S. A., & Wright, M. (2011). Entrepreneurship's next act. *Academy of Management Perspectives*, 25(4), 67-83. <https://doi.org/10.5465/amp.2010.0149>
- (82). Zahra, S. A., Wright, M., & Abdelgawad, S. G. (2014). Contextualization and the advancement of entrepreneurship research. *International Small Business Journal*, 32(5), 479-500.
- (83). Zandee, D. P., & Coghlan, D. (2025). Action research for impact in addressing the grand challenges. *Strategic Organization*, 23(1), 147-161. <https://doi.org/10.1177/14761270241270913>